



Veille sectorielle

2^{ème} semestre 2017

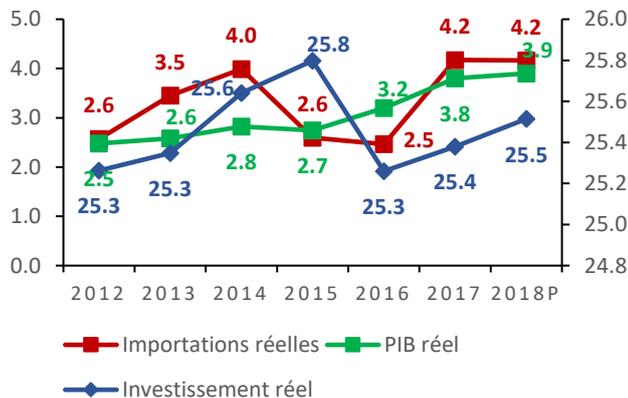
26/02/2018

FPM ASBL
17, Avenue Kauka Q/Batetela,
Commune de la Gombe / Kinshasa
Tel. +243 (0) 99 200 61 39
<http://www.fpm.cd>

1. Aperçu de l'environnement économique international

Au cours du second semestre 2017, l'environnement économique international a été marqué par une accélération de la croissance mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) (janvier 2018), la production mondiale a progressé de 3,8% en 2017, soit 0,1 point de plus que prévu en octobre dernier et 0,6 point de plus qu'en 2016. Cette amélioration est tributaire notamment à une augmentation des échanges commerciaux, de l'investissement, en particulier dans les pays avancés, et de la production manufacturière en Asie.

Graphique 1 : Evolution des importations, du PIB réel et des investissements



Source : FMI (janvier 2018)

Le graphique ci-dessus révèle qu'en 2017, le commerce international s'est accru plus rapidement que le PIB mondial. Environ 120 pays, représentant trois quarts du PIB mondial, ont enregistré une accélération de leur croissance sur un an : il s'agit de l'accélération de la croissance mondiale la plus synchronisée depuis 2010.

Parmi les pays avancés, la croissance au troisième trimestre de 2017 a été plus élevée que prévue, notamment en Allemagne (2%), en Corée du Sud (3%), aux États-Unis (2,2%) et au Japon (1,5%). Pour ce même trimestre, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont aussi enregistré une croissance supérieure aux prévisions du FMI, soit 1% pour le Brésil, 1,7% pour la Russie, et 6,3% pour la Chine. Cette solide dynamique a persisté au quatrième trimestre.

Les prévisions de croissance mondiale en 2018 et en 2019 ont été revues à la hausse de 0,2 point, pour s'établir à 3,9%. Ces révisions à la hausse des perspectives de l'économie mondiale tiennent principalement des performances attendues des pays avancés, où il est prévu que la croissance dépassera 2% en 2018 et en 2019. En effet, il est prévu que les conditions financières mondiales favorables et un climat de marché positif contribueront à maintenir l'accélération récente de la demande, en particulier de l'investissement (25,4% du PIB mondial en 2017), avec un impact notable sur la croissance dans les pays où les exportations sont élevées. En outre, la réforme fiscale aux États-Unis et la relance budgétaire qui y est liée devraient accélérer temporairement la croissance américaine pendant cette période, avec des répercussions favorables sur la demande chez les partenaires commerciaux des USA, en particulier le Canada et le Mexique.

Notons qu'en dépit de ce nouvel élan, la croissance mondiale demeure exposée à plusieurs facteurs de risque, à savoir le durcissement prématuré des conditions financières (marchés financiers, secteur bancaire et non bancaire), les tensions inflationnistes plus fortes conjuguées à un durcissement de la politique monétaire américaine ainsi que l'absence de mesures correctrices quant aux anticipations des marchés financiers. Il sied aussi d'évoquer le risque de guerre commerciale entre les USA et leurs principaux partenaires commerciaux, au vu des menaces de l'administration Trump d'augmenter les tarifs à l'importation.

Tableau 1 : Projection des perspectives économiques des pays avancés

PIB réel (%)	2016	2017	2018p	2019p
Monde	3,2	3,8	3,9	3,9
Economies avancées	1,7	2,3	2,3	2,2
Etats-Unis	1,5	2,3	2,7	2,5
Zone Euro	1,8	2,4	2,2	2
Allemagne	1,9	2,5	2,3	2
France	1,2	1,8	1,9	1,9
Italie	0,9	1,6	1,4	1,1
Japon	0,9	1,8	1,2	0,9
Royaume Uni	1,9	1,7	1,5	1,5
Canada	1,4	3	2,3	2
Autres pays avancés ¹	2,3	2,7	2,6	2,6

Source : FMI (janvier 2018)

Sur base du tableau ci-dessus, on constate que dans les grandes économies des pays émergents, la croissance s'est redressée en 2017, boostée par un rebond des investissements dans les infrastructures en Chine et un relèvement des prix des matières premières. Mais, elle demeure cependant moins vigoureuse que dans le passé du fait du ralentissement des réformes et de l'existence de vulnérabilités financières liées au niveau élevé de l'endettement (Chine : 47% du PIB ; Inde : 68,7% du PIB ; Turquie : 53,5%). Quelques-uns des grands pays émergents en ont fini avec la récession, notamment l'Argentine (taux de croissance de 2,7% en 2017 contre -2,2% en 2016), le Brésil (1% en 2017 contre -3,5% en 2016), la Russie (1,7% en 2017 contre -0,2% en 2016) et le Nigéria (1% en 2017 contre -1,6% en 2016).

En Afrique subsaharienne, l'accélération de la croissance correspond globalement aux prévisions, avec une légère révision à la hausse de la prévision de croissance du Nigéria (1%), mais une croissance plus modérée en Afrique du Sud (0,8%), où la montée de l'incertitude politique pèse sur la confiance des agents économiques et l'investissement.

¹ Les autres pays avancés incluent la Corée du Sud, l'Australie, Taiwan, la Suisse, Singapour, Hong-Kong, la Norvège, la République Tchèque, le Danemark, la Nouvelle Zélande, Porto Rico, Macao, l'Islande, Saint-Martin.

Tableau 2 : Projection des perspectives économiques des pays émergents et en développement

PIB réel (%)	2016	2017	2018p	2019p
Pays émergents et en développement	3,7	4,3	4,5	4,7
Asie de l'est et Pacifique	6,3	6,4	6,2	6,1
Chine	6,7	6,8	6,4	6,3
Indonésie	5	5,1	5,3	5,3
Europe et Asie Centrale	1,7	3,8	2,9	3
Russie	-0,2	1,7	1,7	1,8
Turquie	3,2	6,7	3,5	4
Amérique Latine et Caraïbes	-1,5	0,9	2	2,6
Brésil	-3,5	1	2	2,3
Argentine	-2,2	2,7	3	3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5	1,8	3	3,2
Arabie Saoudite	1,7	0,3	1,2	2,1
Egypte	4,3	4,2	4,5	5,3
Asie du Sud	7,5	6,5	6,9	7,2
Inde	7,1	6,7	7,3	7,5
Pakistan	4,5	5,3	5,5	5,8
Afrique Subsaharienne (SSA)	1,5	2,7	3,3	3,5
Afrique du Sud	0,3	0,8	1,1	1,7
Nigéria	-1,6	1	2,5	2,8

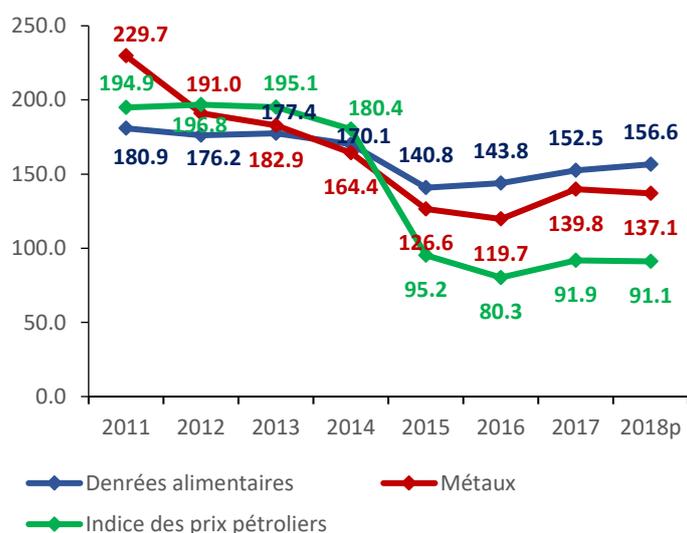
Source : Banque Mondiale (janvier 2018)

Cours des produits de base. Les cours des produits de base se sont redressés, soutenus notamment par une demande solide. En particulier, les prix du pétrole brut ont été orientés à la hausse en raison de meilleures perspectives de la croissance mondiale, des événements climatiques aux États-Unis, de la prolongation de l'accord OPEP+² visant à limiter la production de pétrole et à réduire les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Les prix du pétrole brut ont augmenté tout au long du second semestre 2017 pour s'établir à 64,1 USD le baril à fin décembre contre 47,6 USD le baril à fin juin. La construction des véhicules électriques a entraîné la croissance de la demande du cuivre dont le cours s'est chiffré à 7 215 USD la tonne à fin décembre 2017, soit une progression de 30,9% par rapport à décembre 2016. La forte

² Prolongé jusqu'à fin décembre 2018, l'accord sur la réduction des quantités d'extraction du pétrole à 1,8 millions de barils par jour. Cette prolongation a été adoptée en novembre 2017 à l'issue de la réunion de l'OPEP à Vienne en Autriche.

demande de l'industrie automobile électrique a aussi entraîné la hausse du cours du cobalt. Ce dernier s'est situé à 70 816,78 USD la tonne à fin décembre 2017, soit une augmentation de 133,21% par rapport à son niveau de fin décembre 2016.

Graphique 2 : Léger redressement des prix des produits de base



Source : FMI (janvier 2018)

Marchés financiers mondiaux. Le desserrement des conditions financières sur les marchés mondiaux a aussi boosté la croissance économique. En effet, l'amélioration des perspectives mondiales et le regain d'appétit pour le risque ont dopé les cours des actifs et réduit la volatilité (mesurée par l'indice VIX³). Les valorisations boursières ont ainsi poursuivi leur progression et approchent des niveaux record (Apple : 867 milliards USD, Alphabet : 727 milliards USD, Microsoft : 660 milliards USD) du fait que les banques centrales ont conservé des cadres de politique monétaire accommodants (taux d'intérêt bas) sur fond d'inflation très modérée.

³ Le VIX est un indicateur de volatilité (volatility index, abrégé VIX) du marché financier américain calculé chaque jour par le Chicago Board Options Exchange. Il est établi

1.1. Zone Euro

La croissance dans la zone euro s'est établie à 2,4% au terme du second semestre 2017, soit 0,7 point de plus que prévu. Elle devrait s'établir à 2,2% en 2018 et redescendre à 2% en 2019 selon le FMI (janvier 2018). Cette bonne performance est consécutive au stimulus monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE) et à la hausse de la demande globale. De manière spécifique, la hausse du crédit au secteur privé, la robustesse de la demande domestique et des importations ont contribué à cette progression.

En décembre 2017, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé que les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeureront inchangés, à respectivement 0,00 %, 0,25 % et -0,40 %. Le Conseil des gouverneurs prévoit aussi que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour les achats nets d'actifs. Pour les achats nets d'actifs au titre du programme de rachats nets de dette publique et privée (*asset purchase programme*, APP), le Conseil des gouverneurs a confirmé son intention de poursuivre à compter de janvier 2018 le rachat à un rythme mensuel de 30 milliards d'euros, jusque fin septembre 2018 ou au-delà, si nécessaire, jusqu'à ce qu'il y ait un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif de 2%. Le taux d'inflation s'est établi à 1,4% en décembre 2017 et il devrait se situer à 1,5% en 2018 et 2019.

L'Allemagne a enregistré une croissance économique de 2,5% en 2017. L'économie allemande devrait croître au rythme de 2,3% et 2% sur la période 2018-2019. La France a enregistré une croissance économique de 1,8% en 2017 et le rythme sera de 1,9% en 2018 et 2019. Quant à l'Italie, elle a enregistré une croissance économique de 1,6% en 2017 et les prévisions du FMI tablent sur un taux de croissance de 1,4% en 2018 et 1,1% en 2019. Les perspectives à long terme des pays de la zone euro sont affectées par la contrainte du vieillissement de la population active ainsi que les

en faisant la moyenne des volatilités sur les options d'achat et de vente sur l'indice Standard & Poor's 500 (S&P 500). Il permet de mesurer le niveau de peur/nervosité des investisseurs.

différences en termes de productivité et compétitivité avec les autres pays membres de l'Union Européenne. Le taux de chômage dans la zone euro s'est établi à 8,7% en décembre 2017 contre 9,7% en décembre 2016. Le taux de chômage s'est situé à 3,6% en Allemagne, 9,2% en France et 10,8% en Italie.

1.2. Etats-Unis

Aux Etats-Unis, la croissance économique s'est établie à 2,3% au terme du second semestre 2017, soutenue par l'investissement privé et la consommation des ménages. Elle devrait se maintenir à 2,3% en 2018 avant de redescendre à 2,2% en 2019 à mesure que l'expansion des activités économiques gagne en maturité. Tout au long du deuxième semestre 2017, la FED a poursuivi la normalisation de sa politique monétaire. En décembre, le taux directeur est passé de 1,25% à 1,5%. La FED s'est engagée à dégonfler son bilan à partir d'octobre 2017. Elle a entamé la réduction de ses investissements en bons du trésor et titres hypothécaires monétaires (plus de 4 mille milliards USD) acquis lorsqu'elle faisait recours au quantitative easing (programme d'achat massif d'actifs en vue de stimuler l'activité économique qui a pris fin en 2014). Elle prévoit de hausser le taux directeur à 2,1% en 2018, 2,7% en 2019 et 2,9% en 2020. Le taux de chômage s'est établi à 4,1% à fin 2017 contre 4,7% en décembre 2016. Il devrait s'établir à 3,9% en 2018 et 4% en 2020. Les USA ont affiché un taux d'inflation de 1,7% en 2017 contre 2,1% et 0,7% respectivement en 2016 et 2015. Le taux d'inflation devrait se situer à 1,9% en 2018 et 2% en 2019. La réforme fiscale entamée par l'administration Trump apportera un stimulus à l'économie américaine. Les deux principales dispositions de la réforme portent sur une forte baisse du taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés, passant de 35% à 21% et un taux d'imposition maximal de 37% sur les revenus des particuliers contre 39,6% actuellement.

1.3. Autres pays avancés

Au Japon, la croissance s'est établie à 1,5% en 2017, et elle devrait s'établir à 1,2% en 2018 et 0,9% en 2019 sous l'effet de la reprise de l'assainissement budgétaire et de l'accélération du déclin de la population en âge de travailler. Au Royaume-Uni, le ralentissement de la croissance devrait continuer jusqu'en 2018, du fait de la

poursuite des incertitudes entourant l'issue des négociations relatives à la décision de quitter l'Union européenne et de l'impact de la hausse de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages. Dans ce contexte, la croissance de l'économie britannique s'est située à 1,7% en 2017, et devrait fléchir à 1,5% en 2018 et en 2019. Au Canada, la croissance devrait passer de 3% en 2017 à 2,3% en 2018 et 2% en 2019, à mesure que la croissance rapide de l'emploi et les gains de richesse s'atténueront.

1.4. Pays émergents et en développement

De manière générale, les pays émergents et en développement ont enregistré une croissance de 4,3% en 2017 contre 3,7% en 2016. En Chine, la croissance a atteint 6,8% en 2017 et devrait se modérer quelque peu pour s'établir à 6,4% en 2018 et 6,3% en 2019. La Chine a largement bénéficié de la reprise mondiale et ses exportations ont connu un rebond (+7,9% à 2 263 milliards USD). Sur le plan intérieur, les autorités chinoises se sont évertuées à soutenir l'économie à travers l'appui aux dépenses d'infrastructures au prix d'une dette galopante. La croissance de la dette locale a s'est établie à 7,5% et cela porte le total à 2 624 milliards USD. Toutefois, en vue de circonscrire les risques financiers, Pékin s'est efforcé, ces derniers mois, de durcir la réglementation (resserrement des conditions monétaires et ralentissement de la croissance du crédit), ce qui pourrait avoir un impact sur l'activité. En outre, dans l'optique de promouvoir la croissance, d'encourager les investissements étrangers et d'en améliorer la qualité, le Ministère des finances chinois a annoncé son intention d'exonérer temporairement les entreprises étrangères d'impôt provisionnel sur les profits réinvestis dans l'économie, lequel est actuellement établi à 25%. Cette mesure, prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2018.

L'Inde a affiché une croissance s'établissant à 6,7% en 2017 et celle-ci devrait se hisser à 7,3% et 7,5% respectivement en 2018 et en 2019, grâce à des réformes qui devraient doper l'investissement, la productivité et la croissance. L'économie russe s'est redressée après avoir connu une récession et elle a progressé au rythme de 1,7% en 2017. Elle devrait croître au rythme de 1,7% et 1,8% respectivement en 2018 et en 2019. Le Brésil est lui aussi sorti de la

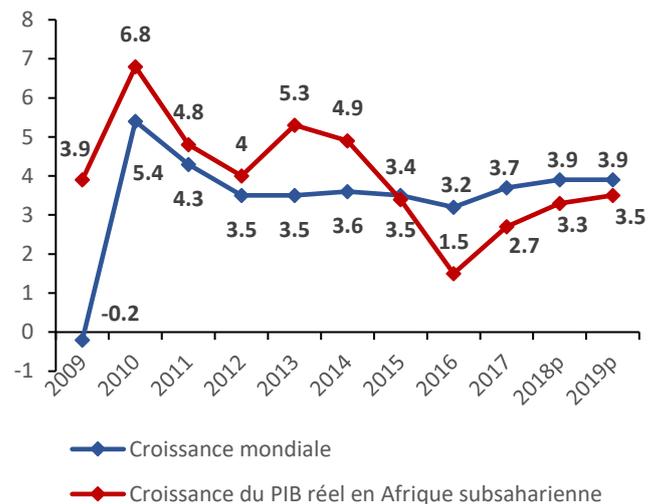
récession et a enregistré une croissance de 1% en 2017. Les prévisions du FMI tablent sur un taux de croissance économique de 1,9% et 2,1% respectivement en 2018 et 2019.

1.5. Afrique Subsaharienne

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne s'est établie à 2,7% en 2017 et devrait s'accélérer pour s'établir à 3,3% en 2018 et 3,5% en 2019. Cette amélioration est le reflet d'une conjoncture internationale plus favorable, du rétablissement des prix des matières premières (principalement le pétrole et les métaux), de la demande intérieure soutenue, en partie satisfaite par la substitution des importations, et des améliorations de la production agricole. Parmi les grandes économies de la région, le Nigéria a pu sortir de la récession qui avait marqué l'année 2016, où la croissance s'était contractée de 1,6% en raison de la faiblesse des prix du pétrole et des défis politiques – notamment les retards dans l'ajustement des taux de change. Le rétablissement des prix du pétrole et la forte performance du secteur agricole ont contribué à la reprise de la croissance qui s'est établie à 1%. Les projections pour le pays établissent un taux de croissance se situant à 2,5% en 2018 et 2,8% en 2019.

en 2019. Parmi les autres grandes économies de la région, l'Afrique du Sud a connu une faible croissance en 2017, soit 0,8% et les projections pour le pays tablent sur un taux de croissance de 1,1% en 2018 et 1,7% en 2019.

Graphique 4 : Croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne et croissance mondiale, 2009-2019



Source : FMI

2. Aperçu de l'environnement économique en RDC

2.1. Contexte socio-politique

La situation socio-politique de la RDC demeure inquiétante suite à la non tenue des élections en 2017 tel que prévu par l'accord de la Saint-Sylvestre du 31 décembre 2016. Toutefois, il y a lieu de noter que la publication du calendrier électoral par la commission électorale nationale indépendante (CENI) est intervenue le 5 novembre 2017 à la suite d'une forte pression exercée par la communauté internationale, les acteurs politiques et la société civile congolaise. Ce calendrier fixe les élections présidentielles, législatives, nationales et provinciales au 23 décembre 2018. Plus de 40 millions d'électeurs ont déjà été enregistrés par la CENI en vue de l'organisation des élections de 2018. Le président Joseph Kabila, dont le deuxième et dernier

mandat a pris fin le 20 décembre 2016, se maintiendra au pouvoir jusqu'en janvier 2019 comme le veut la constitution. Outre la contestation du régime Kabila dans les grandes villes, des groupes armés demeurent actifs dans l'Est du pays ainsi que, depuis peu, dans le centre du pays.

2.2. Aperçu économique

La croissance en RDC s'est établie à 3,7% en 2017 selon la Banque centrale du Congo (BCC) (3,4% selon le FMI) contre 2,4% en 2016 grâce à la bonne tenue des industries extractives et manufacturières, de la construction et du commerce. La reprise devrait se confirmer en 2018 et 2019 avec le relèvement des cours des matières premières et la relance de l'industrie extractive résultant du démarrage de nouveaux

projets miniers. La croissance devrait ainsi s'établir respectivement à 4,4% et 4,7% en 2018 et 2019 selon la BCC.

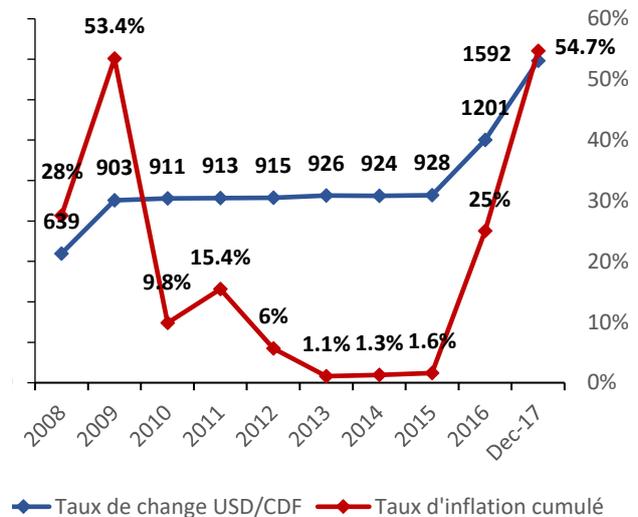
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance de la RDC



Source : Banque Centrale du Congo (BCC)

L'année 2017 s'est caractérisée par une forte accélération du rythme de formation des prix intérieurs sur le marché des biens et services. Ainsi, en cumul annuel, le taux d'inflation est à 54,71% contre 23,6% en 2016. Il sied de noter que le taux annualisé s'établissait à 58,68% en juillet 2017. La décélération du rythme de formation des prix intérieurs de fin août à décembre 2017 est consécutive aux mesures mises en œuvre par le gouvernement et la banque centrale consistant à exécuter les dépenses sur base caisse et à déployer des efforts pour accroître les recettes publiques. Concernant le marché de change, le franc congolais (CDF) s'est fortement déprécié en 2017. Le cours indicatif s'est établi à 1592,19 CDF à fin décembre 2017 contre 1201 CDF en 2016.

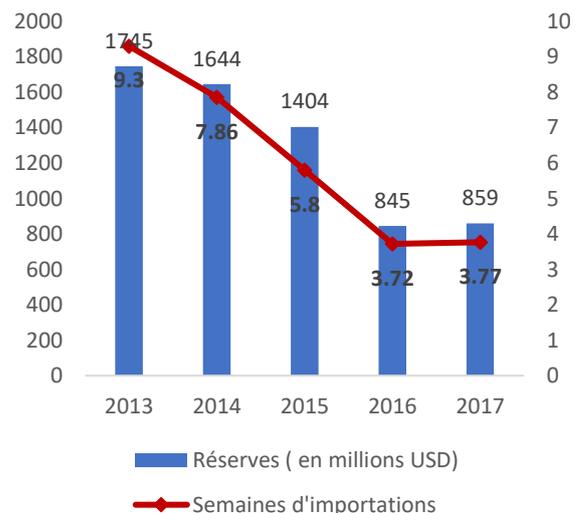
Graphique 6 : Evolution du taux de change et du taux d'inflation de la RDC



Source : BCC

Pour ce qui est des réserves internationales, il sied de signaler qu'elles correspondent à 3,77 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres, soit un volume de 858,7 millions USD à fin décembre 2017 contre 845,4 millions en 2016. Toutefois, des efforts restent à fournir de la part du gouvernement et de la BCC pour atteindre la moyenne recommandée de couverture de trois mois d'importations.

Graphique 7 : Evolution des réserves internationales de la RDC



Source : BCC

Tout au long du second semestre 2017, le comité de politique monétaire a maintenu inchangé son dispositif de politique monétaire. Le taux

directeur demeure à 20%. Les coefficients de réserve obligatoire ont été maintenus à leur niveau de 2016, soit 13% et 12% pour les dépôts en devise à vue et à terme ainsi que 2% et 0% pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme. Par ailleurs, il s'avère utile de signaler que le taux directeur réel demeure négatif à 34,7%⁴ en raison de l'inflation anticipée par les agents économiques. S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières s'est soldée par un excédent de 50,8 milliards CDF en 2017 contre un solde déficitaire de 503,9 milliards CDF enregistré en 2016. Ce surplus est consécutif à un taux de mobilisation des recettes de 119,9%. Les recettes publiques moyennes mensuelles se sont établies à 515 milliards CDF au second semestre 2017 contre 317 milliards CDF au premier trimestre.

2.3. Evolution de l'activité bancaire

Tout au long du second semestre 2017, le secteur bancaire de la RDC a été affecté de manière négative par le contexte socio-économique difficile du pays depuis fin 2015 et demeure fragile. Rappelons que cette fragilité a récemment conduit deux établissements à mettre la clé sous la porte (BIAC en 2016 et Fibank en juin 2017). Le taux d'inflation élevé, l'instabilité du taux de change et la dollarisation de l'économie congolaise contribuent fortement à cette vulnérabilité. Pour un pays de 83 millions d'habitants, le total du bilan des établissements bancaires demeure faible, soit 5 milliards de dollars.

Ainsi, en vue de consolider le secteur, la BCC a – dans une correspondance adressée à l'Association congolaise des banques (ACB) en août 2017 amendant celle de septembre 2016, - communiqué sa décision sur le relèvement du capital minimum des banques en RDC. Initialement prévu pour fin 2017, ce capital passera de 10 millions à 30 millions de dollars en fin d'année 2018 et à 50 millions de dollars à l'horizon 2020. Mais dans un contexte d'instabilité du cadre macroéconomique entraînant une dépréciation de la monnaie nationale, le relèvement du capital minimum des

banques est une décision haute de conséquence, eu égard au fait qu'en cas de dépréciation continue de la monnaie nationale, les banques devront passer des provisions très importantes afin de pouvoir refléter en francs congolais un capital libéré en dollars américains⁵ ».

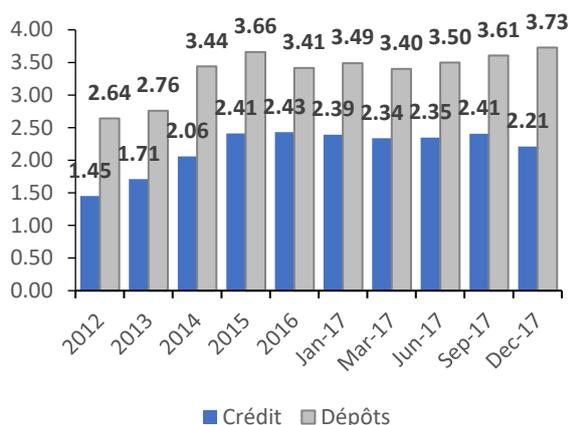
En outre, la BCC a entamé le processus de modernisation du système national de paiement (PROMOSYS). La mise en production de la première phase de ce processus est intervenue en septembre à Kinshasa. Avec la mise en place du nouveau système national de paiement, la RDC acquiert une solution logicielle en phase avec les dernières avancées technologiques en matière de système de paiement. Le pays espère ainsi s'adapter à ce nouveau système d'information dont le principal avantage est d'assurer la stabilité du système financier, notamment à travers la gestion des risques liés au système de paiement et de règlement d'importance systémique, l'accroissement de l'efficacité et de l'efficience des systèmes et instruments de paiement en termes de rapidité, de coût et de protection des consommateurs des services de paiement.

Toujours en septembre, la RDC a signé, à Brazzaville un accord avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pour officialiser son adhésion au Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC) en qualité de membre associé. Ledit accord prévoit que la RDC devra, entre autres, se soumettre au processus de suivi et évaluation en la matière ; contribuer au financement du GABAC à part égale au même titre que les autres pays membres ; se conformer au règlement intérieur ainsi qu'au manuel des procédures administratives et financières de cette institution. Devenue membre associé à part entière, la RDC a donc désormais l'obligation d'assurer la conformité de ses instruments juridiques et cadres institutionnels en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

⁴ Source : rapport de politique monétaire 2017, BCC, p.41.

⁵ Deloitte, Etude sur le secteur bancaire en République Démocratique du Congo (2015-2016), Décembre 2017.

Graphique 8 : Evolution Dépôts et Crédits bancaire (en milliards USD)

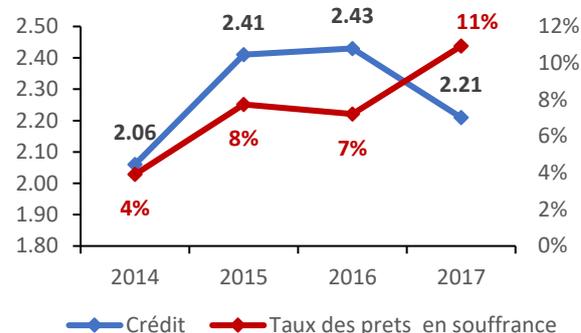


Source : BCC

A fin décembre 2017, les dépôts de la clientèle des banques se sont accrus de 9% par rapport à fin décembre 2016, s'établissant à 3 725,27 millions USD. Il sied de noter que 90% des dépôts sont libellés en dollars américain et 79% des dépôts sont à vue. S'agissant des crédits à la clientèle, ils ont connu une régression de 10% par rapport au niveau de décembre 2016. Les crédits à la clientèle se sont établis à 2 213,7 millions USD à fin décembre 2017. 93% des crédits à la clientèle sont libellés en monnaie étrangère, et le découvert bancaire et les crédits à court terme représentent 45% des crédits bruts à la clientèle. Les créances en souffrance (créances à surveiller et non performantes) sont à hauteur de 11% à fin décembre 2017.

Ainsi, on constate bien que les différentes crises impactent moins les dépôts comparés aux crédits. L'évolution des crédits en souffrance illustre bien les effets de la crise économique sur le portefeuille des banques.

Graphique 9 : Evolution des crédits bancaires (en milliards USD) et du taux de crédits en souffrances (en%)



Source : BCC

Avec la croissance du portefeuille crédit entre 2014 et 2015, le taux des prêts en souffrance a doublé, passant de 4% à 8%, principalement lié aux premiers effets de la crise, avec notamment la chute des cours des matières premières. Le taux est passé à deux chiffres en 2017 avec l'amplification de la crise politique intérieure.

Le secteur financier est toujours dominé par les banques et offre de nouvelles perspectives pour de nouveaux acteurs. Les acteurs dans le secteur financier congolais se diversifient grâce aux innovations et aux nouvelles réformes légales et réglementaires qui favorisent l'entrée d'une diversité d'acteurs. Cependant, le secteur reste dominé par les établissements de crédit qui représentaient 98% de l'actif du secteur (banques commerciales 94% et COOPEC & IMF 4%).

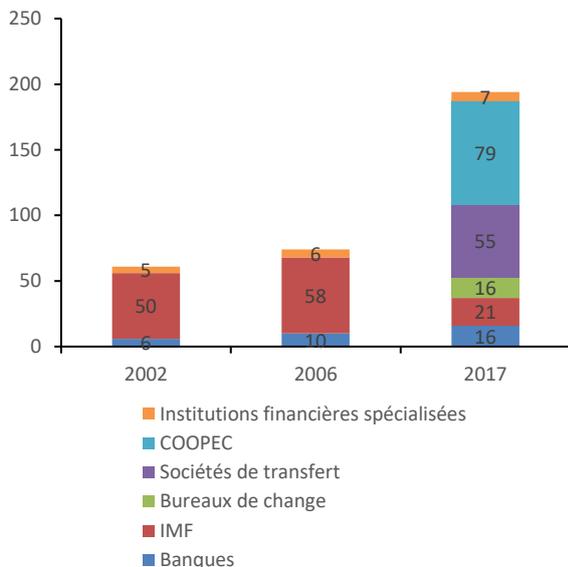
Comparées aux banques et IMF, les autres structures présentent de faibles volumes d'actifs, en particulier les COOPEC et les institutions étatiques.

Tableau 3 : Total actif du secteur financier par profil d'acteurs

Institutions	Actifs du secteur financier (2016)	Parts
Banques	5 602 MUSD	94%
IMF et COOPEC	233 MUSD	4%
Autres	101 MUSD	2%
Total	5 936 MUSD	100%

Les institutions étatiques sont pour la plupart en faillite mais maintenues en activités soit à cause de leur situation de monopole soit par décision de l'état vu l'importance de leur rôle.

Graphique 10 : Evolution du nombre d'acteurs dans le secteur financier e RDC



Parmi les acteurs, on compte :

- 16 banques commerciales ;
- 21 institutions de microfinances (IMF) ;
- 79 coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) et coopératives centrales d'épargne et de crédit (COOCEC) ;
- 16 bureaux de change ;
- 55 sociétés de transfert d'argent ou messageries financières ;
- 2 fonds de pension (Institut National de Sécurité Sociale, INSS et Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat, CNSSAP) appartenant à l'Etat congolais et en situation de monopole ;
- 1 société d'assurance (Société Nationale d'assurance, SONAS) appartenant à l'Etat congolais et en situation de monopole jusqu'en 2015 ;
- Plusieurs institutions financières spécialisées.

Parmi les institutions financières spécialisées, on compte des sociétés de télécommunication offrant des services de mobile money, un fonds de refinancement privé créé par des bailleurs institutionnels (FPM SA). A côté de ces

entreprises privées, l'Etat congolais a mis en place des établissements publics offrant des services financiers tels qu'une caisse d'épargne (Caisse d'épargne du Congo, CADECO), une société financière de développement (SOFIDE) et différents établissements de (re)financement et d'accompagnement spécialisés dans la promotion des projets et initiatives de certains secteurs comme l'industrie (Fonds de promotion de l'industrie, FPI), la microfinance (Fonds national de la Microfinance, FNM), la culture (Fond de promotion de la Culture, FPC), etc.

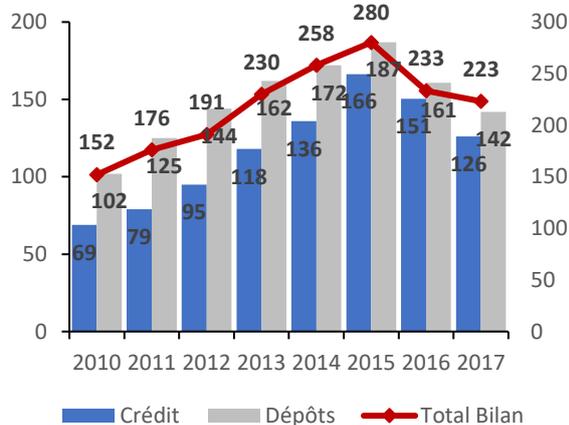
La libéralisation du secteur des assurances en 2014 ainsi que la nouvelle réglementation sur le crédit-bail de 2015 favoriseront l'entrée de nouveaux types d'acteurs dans le secteur (courtiers en assurances, compagnies d'assurance, société de crédit-bail, etc.) et le développement de nouveaux produits & services financiers au cours des années à venir. De même, les innovations technologiques et organisationnelles favorisent le développement de nouvelles approches de distribution de services financiers en synergie avec d'autres types d'acteurs comme les agents bancaires, les sociétés de télécommunication offrant le mobile money, les plateformes de gestion des moyens de paiement, etc.

Par ailleurs, le volet « Marché financier » ainsi que d'autres types d'institutions tels que les fonds communs de placement, société de crédit à la consommation ou de cautionnement, les agences de notation, les Hedge Funds, peinent à émerger. Localement, il n'existe aucun marché financier réglementé. Ceci est une vraie contrainte, en particulier pour le marché des devises dans une économie très extravertie comme celle de la RDC et dans laquelle plusieurs monnaies ont cours libre (le dollars américains, l'euro, etc.) ; suscitant une forte demande en devises étrangères. Les échanges interbancaires sur les positions en devises et les placements interbancaires à court terme se font de gré à gré car le marché n'est pas réglementé. Les volumes échangés sur ces marchés sont très faibles. Le seul titre échangé est le Bon BCC (appelé autrefois billet de trésorerie) qui est un titre de créance à court terme émis par la BCC pour réguler la masse monétaire en circulation. La création d'un marché de titres (actions, obligations, etc.) et de change (Forex) serait un des atouts qui accompagneront la dynamique de développement du secteur.

2.4. Evolution de l'activité du secteur de la microfinance

Tout comme les autres secteurs d'activité économique, le secteur de la microfinance en RDC a été affecté négativement par le contexte socio-économique difficile du pays pendant le second semestre 2017. Ce secteur compte à ce jour 100 acteurs dont 79 COOPEC et 21 IMF et demeure caractérisé par la prédominance des institutions mutualistes de petite taille. Plusieurs défis demeurent à relever par les acteurs du secteur, notamment ceux liés à la gouvernance, la qualité du portefeuille de crédit, la qualité du personnel, la faiblesse des fonds propres et la fiabilité des données comptables. Tant les IMF, les COOPEC, les MPME sont durement frappées par le taux d'inflation élevé et l'instabilité du taux de change. A fin décembre 2017, le portefeuille de crédit du secteur de la microfinance s'établit à 126 millions USD, soit un recul de 16% par rapport au niveau de décembre 2016. L'encours d'épargne a atteint 142 millions USD, soit un recul de 12% par rapport au niveau de décembre 2016.

Graphique 11 : Evolution du secteur de la microfinance (en millions USD)

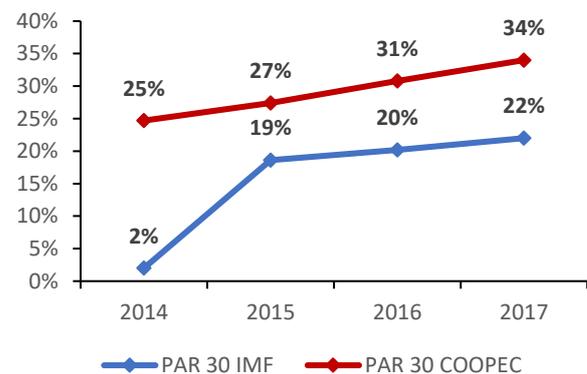


Source : BCC

Le niveau du PAR30 est plus élevé dans les COOPEC que dans les IMF, illustrant la fragilité de ce type d'institution dans lesquelles les bonnes pratiques de gouvernance font défaut. Le niveau du PAR reste élevé et son envolée s'explique par le ralentissement des activités économiques et la détérioration du taux de change et l'inflation. Les MPME étant plus vulnérables aux chocs économiques, la moindre variation de ces

agrégats a un impact négatif sur la qualité du portefeuille. Pour se prémunir du risque de dépréciation de la monnaie, les structures de microfinance prêtent essentiellement en dollars US et se couvrent du risque de change en le transférant aux clients. Cependant, les ventes des clients se faisant très souvent en franc congolais, les effets conjoints de l'inflation et de la dépréciation du franc congolais face au dollar ont sensiblement réduit la capacité de remboursement des clients des IMF.

Graphique 12 : Evolution du PAR des IMF et COOPEC



Il s'avère utile de signaler que le FPM ASBL conduit actuellement une étude de marché sur la crise du secteur du financement des MPME à Kinshasa. A la suite de la hausse du portefeuille à risque des institutions finançant les MPME, le FPM ASBL s'évertue à analyser les causes de cette crise en vue de proposer des recommandations. Une nouvelle étude sur les agents bancaires est prévue pour l'année 2018 en partenariat avec Elan RDC et Microsave. Il est important de relever que les banques, les IMF et d'autres prestataires de services financiers ont parfois recouru aux réseaux d'agents bancaires pour atteindre un plus grand nombre de clients à un coût réduit par rapport à des succursales classiques. Les canaux de distribution utilisés comme agents bancaires sont des bureaux de poste, des magasins de détail d'une chaîne, des magasins de détail indépendants, des petits négociants, etc. Ainsi, les agents bancaires ont la possibilité d'effectuer des transactions financières de type retraits, dépôts, transferts et versement d'argent pour le compte des institutions financières. Les agents bancaires travaillent ou vivent généralement à proximité des clients, ils connaissent donc bien les membres de la communauté locale et

jouissent de la confiance des clients. Ils peuvent alors attirer de nouveaux clients et en sensibiliser de nouveaux. Ces éléments constituent les avantages des réseaux d'agents par rapport aux réseaux de succursales classiques. Néanmoins, pour garantir le succès de ce type de réseaux, les institutions financières devront assurer un suivi des services afin que leur clientèle soit aussi bien reçue qu'en agences. De ce qui précède, l'objectif de l'étude FPM-Elan RDC-Microsave est d'analyser les opportunités d'investissement liées aux réseaux d'agents bancaires et faire un état des lieux des réseaux déjà en place.

Activités du FPM

Activités transversales du FPM ASBL

Le début du second semestre 2017 a été marqué par la clôture des sessions de formation à Kinshasa et Lubumbashi, notamment le certificat de managers portant sur le cours « Assurer le fonctionnement de la microfinance-gérer pour améliorer les performances » ainsi que le certificat des chargés de la clientèle PME constitué de trois modules de formation : (1) Gestion de crédit des petites et moyennes entreprises, (2) Service à la clientèle des petites et moyennes entreprises, (3) Service Marketing.

Le FPM ASBL a organisé, dans la ville de Matadi au Kongo Central, en octobre 2017 le Forum accès au financement ainsi qu'une formation sur l'éducation financière dans le cadre du programme national de l'éducation financière (PNEF). Ces activités étaient organisées en faveur des institutions financières de la région, leurs clients ainsi que les structures d'appui aux MPME. L'objectif poursuivi dans ce contexte était d'une part, de créer un cadre d'échange autour de la thématique de l'accès au financement entre les entrepreneurs et les institutions financières. D'autre part, il s'agissait de doter la population du Kongo Central, des connaissances, des compétences nécessaires pour une gestion optimale de leurs finances personnelles. Les activités du FPM ASBL durant le second semestre 2017 ont aussi été marquées par la célébration à Kikwit de la journée internationale de l'épargne (JIE) organisée par la BCC ainsi que l'organisation de la formation sur le programme national de l'éducation financière dans la même ville.

Le FPM ASBL a tenu plusieurs ateliers durant le second semestre 2017, notamment l'atelier sur les COOPEC en novembre 2017 avec pour thème : « Analyse de la contreperformance des coopératives d'épargne et de crédit en RDC et perspectives d'amélioration du modèle actuel » ; l'atelier sur la notation et la modélisation du risque de crédit en décembre 2017. Le thème central de la conférence était l'atténuation des risques dans les portefeuilles des banques et des institutions de microfinance. L'objectif de cet atelier était d'expliquer la notation des demandes de crédit en utilisant des méthodes statistiques bayésiennes, démontrer l'importance d'implémenter une approche systématique à partir des flux de travail et l'atténuation du risque de crédit en optimisant la composition du portefeuille.

Focus sur les activités du FPM SA

Tout au long du second semestre 2017, le FPM SA a poursuivi ses activités de financement des institutions financières partenaires (IFP) malgré le contexte socio-économique difficile du pays et l'instabilité des IFP. Des efforts de stabilisation du portefeuille du FPM SA ont donc été fournis.

Dans ce contexte de crise le FPM SA a conduit une analyse approfondie des IFP en vue de développer des outils de financement adaptés au contexte local. Il est ressorti de cette analyse qu'en cas de stress temporaire les plus petites institutions locales telles que les IMF et COOPEC peuvent énormément bénéficier d'un crédit à très court terme pour renforcer leur besoin de liquidité.

La réunion stratégique annuelle qui s'est tenue fin septembre à Francfort a mené à un changement de définition de la PME au niveau du FPM SA. Auparavant, le FPM SA entendait par financement aux PME tout crédit d'un montant allant jusqu'à maximal 150 000 USD et ayant comme objectif le financement d'activités génératrices de revenus. Cette définition a maintenant été augmentée à une limite de 1 million USD, s'alignant ainsi à la définition de la SFI et permettant au FPM SA de desservir plus de partenaires potentiels dans le secteur financier congolais. La réunion stratégique a également permis à redynamiser et optimiser les



interventions des 2 véhicules au sein des structures financières.

Au deuxième semestre plusieurs prêts sont arrivés à échéance et ont donc été renouvelés avec les différents partenaires. A fin décembre 2017, le volume du portefeuille s'est ainsi situé à 19,05 millions USD pour 10 partenaires. Parmi ces partenaires l'on cite entre autres trois banques commerciales, une COOPEC et six institutions de microfinance. L'ambition du FPM SA pour l'année 2018 est d'atteindre un volume de portefeuille à hauteur de 24,5 million auprès de 13 partenaires. Ces objectifs ambitieux restent toutefois très dépendants de l'évolution politico-économique au pays.

Tableau 3 : Chiffres clés du FPM au 31 décembre 2017

Portefeuille de prêts : 19,05 millions USD

Nombre de projets : 131 depuis 2011

Nombre de partenaires : 23 depuis 2011